

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: SION, Imprimerie GESSLER

Compte de chèques Nr. II 584. Les annonces et réclames sont reçues par l'administration du Journal

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.60 par semestre pour la Suisse et fr. 2.40 par an pour l'Étranger.

Téléphone

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Canton Suisse Étranger  
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30  
Réclames . . . . . 0.40  
Minimum d'insertion 1 franc  
Pour renseignements et devis s'adresser à „L'administration du Journal“ à Sion.

**ABONNEMENTS:**  
L'abonnement est payable par six mois.  
années 6 mois 3 mois  
Valais et Suisse . . . . . 6.50 3.25 2.—  
Étranger (envoi des 3 numéros de la semaine) . 12.— 6.50 4.—  
Envoi par numéro . . . 15.— 7.50 4.40

Mélanie Pignat, Sion  
Rue de Lausanne, en face de la Consommation



Grand choix depuis 1 Fr. 60 à 60 Fr. avec ou sans fils

En perles et en métal  
Couronnes mortuaires



Emigration et passage pour tous les pays d'Outre-mer aux prix et conditions les plus avantageuses par Jules Albrecht, horloger-bijoutier, Sion

représentant de Zwilchenbart S.A. Bâle, la plus importante et la plus ancienne Agence d'émigration de la Suisse. Approuvé par le Conseil d'État.

Offre exceptionnelle en

# LAINES

Laine Schaffhouse No. 10	noire, grise, brune la livre	3.30
Laine Schaffhouse No. 12	assortiment complet de couleurs la livre	4.-
Laine Lynse No. 20	Qualité sup. assortiment de couleurs la livre	5.50
Laine Castor 24/8	toutes couleurs pour jupes et bonnets la livre	5.50

## Grosch & Greiff LAUSANNE

3-5, Rue Neuve 3-5,

Laine St. Geneviève toutes couleurs la pelote de 50 gr. 60

**A louer**

Pour commerce en gros ou détail ou pour Café, locaux spacieux et bien situés servant actuellement de Café, depuis le 1<sup>er</sup> Novembre ou même avant cette date.

S'adresser à M. ALLET, tailleur, SION.

L'Arôme Le Bouillon en Cubes Les Potages à la minute

## MAGGI

Marque „Croix-Etoile“ viennent de nouveau d'arriver chez Eugène Ambord, Bramois

**Marbrerie-Sculpture**

monuments funéraires et travaux d'Art. Se recommande

J. PERUCCHI à SIERRE

Référence et dessins à disposition

**Vous trouverez toujours de bonnes et solides chaussures au plus bas prix chez**

## Ad. CLAUSEN - Sion

Rue de Lausanne

Souliers de travail ferres forts ou léger de 40 à 47	à fr. 7.70
„ empigne prima	à „ 10.—
„ militaire ferré ou non	à „ 12.50
„ de montage ferré spécialement	à „ 15.—
Bottines pour homme avec bouts anglais	à „ 9.20
„ „ „ crochets	à „ 8.90
„ „ „ box-call pour homme	à „ 11.20
Souliers ferrés avec couture breveté pour Dames	à „ 6.50
Bottines pour Dames avec bouts en box-call	à „ 7.—
„ „ „ Derby en cheveau	à „ 9.50
„ „ „ doublées peau	à „ 13.—
Souliers pour garçons et fillettes	à „ 9.—
„ „ „ 26 à 29	à „ 4.50
„ „ „ 30 à 35	à „ 5.90
Bottines „ „ „ 26 à 29	à „ 4.80
„ „ „ 30 à 35	à „ 5.20

Grand choix de pantouffles, sandales, souliers rationnels espadrilles, caoutchoucs, socques, crèmes pour chaussures.

On envoie contre remboursement

**LA BOUCHERIE**

## Louis MOREL à Genève

Place du Bourg-de-four 17

expédie du bœuf première qualité par colis postaux de 5 kilos, aux prix suivants:

bœuf à bouillir depuis 1.40 le kg.
„ à rotir „ 1.70 le kg.

Les commandes sont expédiées par retour du courrier contre remboursement.

**F. FELDER-CLEMÉNT LUCERNE**

LAVE CHIMIQUEMENT ET TEINT TOUT

Le plus grand établissement de la Suisse centrale

DÉPOT à SIERRE chez: M. Félix Berthod-Géroudet

Où il n'y a pas de dépôt on livre directement franco poste et emballage

## Fabrique de Chalets Suisses

• J. Mathey •  
PRILLY-LAUSANNE

— Pavillons - Kiosques - Garages —

### MAZOTS

Chalets démontables

CATALOGUES et DEVIS sur demande

EXPORTATION

**Une pipe gratis!**

avec 9 liv. de mon célèbre tabac.

avec la pipe coûtent: fr.

- 9 liv. 4.90
- 12 liv. 5.50
- 15 liv. 6.50
- 18 liv. 7.90
- 21 liv. 9.50
- 24 liv. 10.90

fabr. Arnallin Montagnard

Yell 5.50  
Chasseur 6.50  
Hollandais 7.90  
Sultan 9.50  
Président 10.90

Le choix la pipe de santé ci-contre ou une pipe de bois richement sculptée ou une longue pipe de porcelaine.

Léon Beck, fabricant  
Kriens-Lucerne.

**Occasion**

A vendre faute de place deux grandes cages à lapins ayant plusieurs compartiments.

S'adresser au Journal qui indiquera.

**L'art de faire le vin**

Demandez les renseignements gratuits permettant à chacun de faire sa provision d'excellent vin rouge ou blanc artificiel. Alb et Margot, Fabrique de vin autorisée, Lausanne.

**LE PENSIONNAT DU PERE GIRARD**

Internat du Collège Cantonal St Michel, Fribourg (Suisse)

admet les étudiants du Lycée, des 2 Gymnases, de l'Eco'e supérieure de Commerce et du Cours préparatoire.

Prospectus gratis par le P. Préfet.

**CONFISERIE-PÂTISSERIE**

## ALEX. CARLEN • SION

1, Rue du Rhône, 1

Vente du Restaurateur de la Santé

Pastilles Nalther de Winter & Cie., Washington, composé entièrement de racines et d'herbes. Remède de familles le meilleur et le plus économique du monde.

Le „Restaurateur de la Santé“ règle sur tous les organes du système qui remplissent ainsi régulièrement leurs diverses fonctions. En d'autres termes c'est un tonique dont chaque ingrédient est reconnu un remède digne de confiance pour les maladies des intestins, la constipation, la dyspepsie, la digestion affaiblie ou languissante la goutte, le rhumatisme, mal de tête, névralgie, catarrhe, etc.

Le Restaurateur de la Santé se vend en boîte de 201 pastilles, à Fr. 5.25 dose pour un traitement de six mois.

# Lots

Que ceux qui veulent encore acheter des billets de la loterie de la conservation des sites en faveur du Musée de l'Engadine se dépêchent, le stock est bien-tôt épuisé.

Tirage fixé irrévoc. au 30 sept. 1911.

L'envoi en remboursement par l'Agence centrale, Passage de Werdt 189, à Berne ne se fera que pendant quelques jours encore.

Si vous voulez savoir exactement le temps qu'il fera le lendemain

Demandez tout de suite l'envoi de mon

## BAROMÈTRE „EXACT“

comme le modèle ci-contre avec indication au prix de 2 fr. 75 contre remboursement; baromètre est le meilleur prophète indiquant le temps exactement au l'avance.

Bonne marque garantie Très belle garniture pr. la chambre

**C. WOLTER-MERI**  
La Chaux-de-Fonds

On cherche à acheter, éventuellement aussi par petites parties

10 wagons pommes p. cidre

20 wagons poires p. cidre

Offres indiquant dernier prix sous chiffre F. W. U. 318 à l'Agence de publicité Rudolph Mosse, Francfort s. M.

MACULATURES à vendre à l'imprimerie du Journal

## La tunisification du Maroc

Le gouvernement français a décidé de hâter sa réponse aux contre-propositions allemandes concernant le Maroc. Celle-ci a été soumise mercredi soir à M. Fallières et elle a été portée à M. Cambon, à Berlin, jeudi, sans qu'elle soit soumise de nouveau aux membres du conseil réunis. Mercredi, M. de Seives, ministre des affaires étrangères, en a communiqué oralement le contenu à M. de Schœn, ambassadeur d'Allemagne à Paris.

Le « Temps » énumère ce que la France doit faire reconnaître par l'Allemagne avant de mettre celle-ci en possession d'une partie du Congo. Ces conditions sont probablement celles qui seront notifiées par M. Cambon à M. de Kiderlen-Waechter et dont le « Temps » a eu communication à titre officieux. Il importe d'en faire connaître la substance :

**Clauses politiques :** 1. Le gouvernement français s'engage à protéger le sultan contre tout danger qui menacerait sa personne ou sa dynastie.

2. Pour remplir ce rôle, le gouvernement français pourra occuper militairement tous les points du Maroc qu'il jugera utiles.

3. Afin d'éviter toute difficulté entre le maghrib et les puissances étrangères, la France représentera le Maroc dans ses relations extérieures.

4. La France entretiendra auprès du sultan un représentant (commissaire général), chargé de diriger l'ensemble des affaires civiles et militaires.

5. Les ministres marocains seront assistés de conseillers français, qui seront les agents du commissaire général.

6. Le gouvernement français instituera, d'accord avec le sultan, une organisation financière destinée à assurer le service de la dette et à garantir les droits des créanciers du Maroc.

Le gouvernement français garantira les emprunts nécessaires au gouvernement marocain.

**Clauses économiques.** — 1. Aucun des services publics de l'empire chérifien ne pourra être aliéné au profit d'intérêts particuliers.

L'autorité de l'Etat marocain sur les services publics et les grandes entreprises d'intérêt général demeurera entière en ce qui concerne leur création et leur direction, leur concession et leur contrôle. Le gouvernement français sera chargé d'y veiller.

2. Les marchés de travaux et fournitures passés pour les services publics seront soumis à la règle de l'adjudication, sans acception de nationalité.

3. L'égalité absolue des tarifs, lois et règlements de douane sera maintenue, à l'importation et à l'exportation, au profit de toutes les puissances.

4. La liberté commerciale sera maintenue sans aucune inégalité, aucune préférence ne devant être accordée à cet égard au privilège quel qu'il soit et toutes devant bénéficier de la règle de l'adjudication.

La France sera donc maîtresse politiquement et économiquement du Maroc, mais elle s'engage à n'y point gêner les entreprises industrielles et commerciales des ressortissants des autres puissances. C'est un beau morceau qu'elle s'adjuge, mais ce qu'elle offre à l'Allemagne, pour prix de son désintéressement, n'est pas méprisable : c'est une portion de Congo grande comme les deux tiers du territoire français.

A Paris, on déclare qu'on n'accordera rien de plus au Congo et qu'on ne demandera rien de moins au sujet du Maroc. C'est exactement ce qui se dit dans tous les marchandages, et cela n'empêche pas le marché de se conclure dans des conditions différentes.

## Nouvelles de la Suisse

### Tribunal militaire

Le tribunal militaire de la Ire division siégeant à Lausanne a condamné par défaut à deux mois d'emprisonnement et deux ans de privation des droits civiques deux soldats qui ont déserté pendant les manœuvres : un fusilier du bataillon 11 et un artilleur. Le tribunal a en outre condamné à six semaines de prison et deux ans de privation des droits civiques une recrue d'artillerie, qui avait également déserté. Ce dernier s'est présenté devant le tribunal.

### Intéressantes découvertes

Les fouilles entreprises à proximité du village de Broc, près de la ligne en construction Bulle-Broc, ont abouti le premier septembre à la découverte de deux nouvelles tombes remontant à une époque beaucoup plus reculée que les six premières, soit à la seconde époque de l'âge du bronze qui s'étend de 1850 à 1550 av. J.-C. Elles étaient à environ 7 mètres de distance l'une de l'autre, à 0,60 de profondeur; les ossements étaient bien conservés.

Les objets mis au jour sont deux haches spatuliformes de très belles conservations, deux poignards à rivets et trois épées à tête sphérique percée d'un trou qui était destiné à recevoir un lien ou un anneau. L'une des haches, à long manche est de forme particulièrement rare et intéressante, et on dirait qu'elle vient d'être aiguisée. Elle se trouvait comme en sautoir, sur la poitrine, le tranchant tourné du côté de l'épaule gauche, l'extrémité du manche sur le côté droit. L'autre hache plus grande et plus lourde, d'une parfaite élégance de forme, avait le manché à rebords serré entre les mâchoires du squelette.

La tombe principale était à côté d'une autre renfermant, à la même profondeur, sous la couche de gravier, des ossements d'animaux parfaitement intacts, probablement une vache et un porc. Le même fait a été constaté ailleurs fréquemment. L'histoire des rites funéraires chez les anciens nous apprend que, souvent la mort d'un homme était accompa-

gnée de sacrifices sanglants; la croyance à l'immortalité de l'âme faisait qu'on immolait à côté des restes du défunt, des animaux qui devaient former sa nourriture pendant le grand voyage de l'éternité.

Une constatation historique s'impose. En même temps que, sur nos lacs, vivait une population assez nombreuse, le sol de notre pays était habité par d'autres peuplades dont on ne peut dire ni l'origine ni le nom. Il faudrait dorénavant que nos manuels d'histoire ajoutent aux chapitres relatifs aux « troglodytes » ou hommes des cavernes et aux palafites ou représentants des populations « lacustres », une nouvelle page sur les populations « alpines ».

### Congrès catholique de charité

Le Congrès catholique de charité, qui vient de se tenir à Bâle, a entendu mardi sur le rapport de M. Pahud, curé de Lausanne, sur l'assistance publique dans la Suisse romande. Une résolution a été votée recommandant aux catholiques de tendre par tous les moyens possibles à fortifier la famille et à resserrer les liens qui doivent unir ses membres. Elle proteste également contre la multiplication des fêtes de bienfaisance qui sont souvent une cause de dissolution, de luxe et de désordre.

Mercredi encore, la question de la naturalisation des étrangers et de l'assistance publique ont été longuement discutées. Une résolution a été votée dans laquelle le congrès exprime le vœu qu'une solution de cette question éminemment nationale intervienne promptement. La résolution demande en outre que la Constitution fédérale soit révisée en vue de donner à la Confédération les compétences nécessaires en matière de naturalisation, puis qu'une loi fédérale soit élaborée sur la naturalisation obligatoire.

Le Père Rujin Steiner, de Zoug, a fait un exposé de la activité des ordres et congrégations en Suisse, dans le domaine de la charité.

Dans une réunion des participants de langue française tenue mercredi matin, on a discuté la question de la protection de la jeunesse, sur un rapport de M. Genoud, député à Fribourg. L'après-midi le Dr. Gschwind, de Bâle a parlé de la lutte contre l'alcoolisme. M. Schwendmann, de Soleure, a parlé de la formation d'un cartel des groupements charitables. Le congrès a été clos après 6 heures.

### Commerce de fruits

Jeudi, en présence d'une centaine de personnes de différents cantons de la Suisse allemande, s'est fondée à Zurich une Union suisse des négociants en fruits, comme section de l'Association suisse pour la culture des fruits et de la vigne. Son siège sera à Zurich. La nouvelle association comprendra les marchands de fruits et les coopératives et associations qui s'occupent du commerce des fruits. Elle a uniquement pour but de développer le commerce des fruits, mais elle ne s'occupera pas elle-même de l'achat ni de la vente des fruits. Elle n'a aucun but de lucre.

### Officiers suisses à Vienne

Les officiers suisses délégués aux manœuvres en Hongrie, colonel Sprecher von Bernegg, major Favre et premier-lieutenant de dragons Haccius, seront reçus dimanche prochain en audience spéciale par l'empereur à Schönbrunn. Le soir ils seront invités à dîner.

### Les champignons vénéneux

Deux nouveaux décès se sont produits à Villeneuve dans la famille de l'entrepreneur Pretti, empoisonnée par des champignons : une fillette d'un an et demi qui avait mangé de la mie de pain trempée dans la sauce, et une fillette de dix ans ont succombé. Le père, la mère et un garçon de 15 ans sont mourants.

### Les résultats du referendum

Voici les chiffres de signatures fournis par les divers cantons : Zurich 13,700; Berne, 7,160; Lucerne, 2,380; Uri, Schwytz et Unterwald, 2,060; Glaris, 1,070; Zoug 600, Fribourg 600; Soleure, 500; Bâle 3000, Schaffhouse, 1300; Appenzell 470; Saint-Gall 4300 Grisons 470; Argovie 6600; Thurgovie, 5500 Tessin 2000; Vaud, 12,500; Valais 1700, Neuchâtel 5700; Genève, 3,500.

### Les Suisses à Turin

Le premier tir fédéral italien, qui a été ouvert dimanche à Turin, prendra fin le 24 septembre.

Cet important concours comporte 125,000 fr. de prix et de magnifiques objets d'art.

Toutes les catégories au fusil doivent être tirées avec la cartouche italienne de fabrication spéciale, fournie par le comité.

L'intérêt de ce concours se portera spécialement sur le championnat individuel international aux armes de précision dans les trois positions. Parmi les compétiteurs suisses romands, les maîtres tireurs L. M. Richardet, Frank Julien, Achille Roch, sont inscrits.

Sont ouvertes à tous les tireurs six catégories au fusil italien et armes de précision, 200 et 300 mètres, six catégories au pistolet à 50 mètres.

Les tireurs qui se rendront à Turin, doivent se procurer une déclaration d'identité auprès de M. Basso, consul d'Italie, pour introduire leurs armes et munitions à Domodossola, Chiasso ou Modane.

### Tuë par des chasseurs

Mardi matin dans les montagnes d'Ollon près du lac de Chavannes, le jeune Félix Roud âgé de 17 ans, fils du tenancier du restaurant du lac des Chavannes, a été tué par deux chasseurs de Genève qui chassaient la plume et ne l'avaient pas aperçu.

### La vente du Kursaal de Genève

A la requête de M. Roy, qui possédait, des créances hypothécaires pour une somme de 200,000 francs environ, le Kursaal, qu'avait édifié feu M. Durel, a été vendu samedi aux enchères publiques.

La mise à prix était de 2 millions. La Société immobilière anonyme du Mont-Blanc s'est portée adjudicataire à ce prix.

La Société immobilière anonyme du Mont-Blanc est inscrite au registre du commerce; elle est au capital de 100,000 francs, et a pour administrateurs MM. Clément Auroux, négociant, et Georges Pierre de Chilly, employé de banque, tous deux à Paris.

## CANTON DU VALAIS

### Informations

#### La décision du Conseil d'Etat sur le Code civil

La décision prise par le Conseil d'Etat concernant la loi d'application du Code civil suisse est la seule que dictait la logique et en même temps qui sauvegardait notre dignité cantonale.

Le gouvernement soumettra donc au Grand Conseil à la session de novembre prochain les « ordonnances indispensables à la mise en vigueur du Code civil suisse », de cette manière nous échapperons à l'humiliation de devoir subir une loi imposée par le Conseil fédéral.

Cette mesure ne revêt toutefois qu'un caractère provisoire en attendant le résultat de l'enquête sur les irrégularités du scrutin du 27 août; résultat qui nous l'avons dit, pourrait bien ou entacher la votation de nullité ou modifier la majorité dans un autre sens.

Si le Grand Conseil avait pu prévoir la tournure que prendraient les choses il n'eût certainement pas décidé de soumettre la loi au peuple, mais il était si enthousiasmé de son œuvre que son acceptation par les citoyens ne faisait pour lui aucun doute.

Dans l'impasse où a jeté les pouvoirs publics le malheureux scrutin du 27 août, notre haut Conseil d'Etat a donc pris le chemin le plus juste.

#### Démission du Conseiller national Pellissier

M. le Conseiller national Pellissier annonce qu'il n'acceptera pas le renouvellement de son mandat aux prochaines élections.

Des démarches vont être faites par des délégués du parti conservateur du 47e arrondissement pour l'engager à revenir sur cette détermination; mais nous croyons savoir que M. Pellissier paraît bien résolu à ne pas céder aux instances qui seront faites auprès de lui.

#### La journée catholique valaisanne

Nous avons annoncé que la journée catholique valaisanne avait été renvoyée; nous recevons à ce sujet le communiqué suivant:

Le Comité cantonal de la Fédération valaisanne de l'Association catholique populaire Suisse constate avec regret les dissentiments causés par la votation du 27 août dernier. Dans le désir de servir la cause de l'apaisement, il décide de renvoyer au printemps 1912 la journée fixée au 24 septembre prochain.

L'assemblée des délégués est convoquée pour le 26 octobre 1911 à la Maison populaire de Sion à 1 heure après-midi.

#### Le Comité cantonal.

#### L'école commerciale

Pour la première fois, un nouvel établissement d'instruction s'ouvre cette année: c'est l'école commerciale supérieure; elle sera fréquentée par une dizaine d'élèves; c'est peu; mais ce n'est qu'un commencement. Nous aimons croire que les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants, sauront apprécier ce nouvel enseignement qui leur ouvrira de lucratives carrières et que l'école commerciale se développera d'année en année.

## Chronique agricole

#### Le prix de la vendange

En séance du 13 septembre, le comité de la Société séduisante d'agriculture a estimé à fr. 20 le prix de la brante de vendange foulée de 45 litres de première qualité, rendue au pressoir.

Une réunion des vigneronnes et propriétaires des districts de Martigny et Conthey a eu lieu à Riddes le 11 septembre. On a fixé les prix pour l'expédition pur à 22 francs la brantée de 45 litres rendue au pressoir; 20 francs les vieux plants et 30 francs les déles purs.

#### Le prix du vin

Les propriétaires de Corcelles (Neuchâtel) se sont réunis mercredi soir pour fixer les prix du vin, qui ont été arrêtés à 80 francs la zerie de blanc et 110 francs la zerie de rouge, soit 100 litres de raisin foulé.

Ces prix sont extrêmement élevés.

#### Les récoltes en France

Au conseil de cabinet de mardi après-midi M. Pams, ministre français de l'Agriculture, a fait connaître que l'enquête sur l'état approximatif des récoltes en France est terminée. On a pu constater une amélioration très sensible par rapport aux récoltes de l'année dernière. L'enquête montre que la quantité de blé disponible pour 1912 pourra non seulement assurer l'alimentation de la population, mais encore satisfaire tous les besoins (industrie et commerce). En outre l'enquête sur le bétail a établi que le nombre de têtes de bétail existant actuellement en France est plus que suffisant pour assurer, et au delà, l'alimentation du pays pendant l'hiver prochain.

#### Le vignoble neuchâtelois

Parlant du vignoble neuchâtelois, la « Suisse libre » écrit:

« Ces derniers jours de chaleur, accompagnés de fortes rosées, ont causé un énorme progrès dans la maturité du raisin. Aussi les vendanges ne tarderont-elles pas, car, à plus d'un endroit, le raisin est complètement mûr. Il est vrai de dire que l'état du raisin est très inégal, ce qui contribuera sans doute à des vendanges « dépourvues » comme disait un vieux vigneron.

En 1718, l'année fut aussi chaude que 1911 et les vendanges commencèrent le 12 septembre. Il y avait énormément de vin, ce qui serait le cas actuellement sans la grêle et l'on pourrait sans contredit annoncer cette année comme la plus abondante depuis plus d'un siècle.

En 1865, 1868 et 1893 on vendangea également en septembre et toutes ces années-là donnèrent non seulement quantité, mais qualité.

## Faits divers

#### Les affaires du Lötschberg

Mardi matin, à 9 heures, s'est réuni au Tribunal fédéral, à Lausanne, le tribunal arbitral appelé à trancher le différend qui a surgi entre l'entreprise du chemin de fer des Alpes bernoises (Bern-Lötschberg-Simplon) et la Compagnie du même chemin de fer.

Il est composé de MM. les juges fédéraux Honnegger, Jaeger, Ostertag et Gottsfrey, et Genty, inspecteur des ponts et chaussées, en retraite à Paris, arbitres désignés en la cause. M. Honnegger présidait.

MM. les avocats Payeu, à Paris, et Teuscher, à Berne, représentaient l'entreprise, et MM. Pellis, à Lausanne, et Léo Merz, à Berne intervenaient au nom de la Compagnie.

M. le Dr. Robert Guex, greffier français du tribunal fédéral, fonctionnait comme secrétaire.

La question litigieuse était la suivante: A la suite de l'accident survenu dans le tunnel en juillet 1908, l'entreprise a-t-elle droit à une augmentation du prix forfaitaire de 50 millions prévu pour la construction du tunnel, et la compagnie est-elle tenue — pour le moment et la question au fond, étant expressément réservée — de continuer le paiement des acomptes mensuels une fois que ceux-ci auront atteint la somme forfaitaire de 50 millions, ce qui sera le cas très prochainement.

Le tribunal a résolu cette question dans le sens négatif.

La compagnie ne sera dès lors pas tenue d'effectuer d'autres paiements compte sitôt que la somme de 50 millions sera versée.

#### Pour remplacer le lait

Vu le renchérissement du lait et des viandes un médecin écrit à un journal de Genève pour démontrer qu'en ce qui concerne le lait on peut, exception faite des tous jeunes enfants et de certains malades, s'en passer en grande partie et même se mieux nourrir et à bon compte d'une autre manière.

Il suffit pour cela de remplacer le lait du matin et du soir par des produits tels que des potages à l'avoine, au maïs, aux lentilles, aux pois, au riz, etc. Toutes ces denrées sont peu coûteuses et aussi nutritives que le lait. Mieux, elles sont bien plus adaptées aux conditions de nutrition normale de l'homme en bonne santé. On sait qu'en Angleterre surtout, les enfants doivent leur vigueur à l'usage de la farine d'avoine; les Italiens du nord qui sont presque les seuls capables de faire les durs travaux de terrassement et du bâtiment, se nourrissent principalement de « polenta ». Les lentilles sont à la base des farines reconstituantes les plus renommées.

Ajoutons à cela que ces produits bien préparés sont très agréables au goût, à telle enseigne que si l'on se met à ce régime on n'a souvent aucune envie de retourner à l'ancien et débilitant café au lait.

#### L'affaire Vitschard

Les débats de l'affaire Vitschard, l'assassin de la petite Giroud, qui devaient avoir lieu mercredi devant le tribunal de Martigny, ont été ajournés à une date indéterminée.

#### C. F. F.

Le Conseil d'administration des C. F. F. qui se réunira le 22 courant, sera saisi d'une demande de crédit de 1,900,000 francs pour l'établissement de la double voie sur la ligne du Simplon entre Martigny et Riddes; ce crédit servira également à la transformation des gares de Charrat-Fully, Saxon et Riddes. Cette proposition témoigne de l'intention de la direction générale de poursuivre l'établissement de la double voie sur la ligne du Simplon, qui a été interrompu il y a deux ans.

En même temps, la direction générale demande au conseil d'administration l'autorisation de mettre immédiatement en adjudication les travaux d'achèvement de la deuxième galerie du Simplon. Enfin elle soumet un projet d'extension de la gare de Brigue qui servira à donner accès dans cette gare à la voie du Lötschberg. Les frais sont évalués à 1,450,000 fr., sur lesquels la Compagnie des Alpes bernoises assumera 965,000 fr. pour sa part.

#### Vois dans les églises

Dans la nuit de dimanche à lundi, un double vol a été commis dans les églises d'Evionnaz et Vernayaz. Dans la première les voleurs ont pénétré par un vitrail, défoncé le tabernacle, répandu les hosties et emporté le ciboire. Le tronc fut également dévalisé.

A Vernayaz, ils suivirent exactement le même plan. Mais le tabernacle formant coffre-fort, les malfaiteurs durent se contenter d'emporter le tronc qu'ils forcèrent à une centaine de mètres. Ils en furent pour leur peine, car le tronc avait été vidé la veille.

Il est probable que ce sont les mêmes voleurs dans les deux localités.

Le tribunal s'est rendu sur les lieux. La police informe.

#### Septembre — Les vendanges — Descente des Mayens — Ouverture des classes

L'automne est à nos portes; déjà on voit paraître sur les arbres des teintes claires de feuillage à son déclin; le gai carillon des clochettes des troupeaux descendus de l'Alpe anime les vergers des alentours.

Chaque saison a sa beauté qui lui est propre dans l'aspect toujours changeant de la nature; septembre, avec sa grâce déjà un peu mélancolique des jours d'automne, est un des mois de l'année où notre pittoresque chef-lieu se présente avec le plus de charmes. Il manque cependant cette année quelque chose à son aspect: les arbres de nos vergers n'ont presque pas de fruits; on ne voit pas leurs rameaux ployer sous les jolies Reinettes ou les lourds Calvilles; par contre la vigne est superbe, grâce au travail persévérant des vigneronnes qui, faute de pluie, l'ont abondamment arrosée à plusieurs reprises. Les lourdes grappes ont rarement été aussi dorées par le soleil que cette année. Bien que la date officielle des vendanges n'ait pas encore sonné, on peut déjà voir dans certains parcs, les vendangeurs porter sur leurs robustes épaules les

brantes que les acortes ouvrières remplissent et des chars chargés de fustes circuler sur les routes; dans une semaine, les vendanges baltront leur plein.

Deux années de suite, notre vignoble a été favorisé; ce qui compense les années maigres; espérons que la récolte aura un facile écoulement malgré la production assez abondante des autres contrées viticoles.

L'époque des vendanges est, dans notre ville, une des plus actives de l'année; aussi voit-on, dès que la saison arrive, les villageois des Mayens abandonner leur douce farniente de la haute et nous arriver en foule, bien que la température soit encore estivale.

Une autre raison de la descente des Mayens est la réouverture des établissements d'instruction; la jeunesse studieuse reprend ses cahiers et ses livres pleins d'une nouvelle ardeur et l'organisme vivifié par le grand air des vacances; déjà le collège a ouvert ses portes et lundi ce sera le tour des classes primaires.

#### Faux bruits

Nous avons démenti dans un de nos derniers numéros que des cas de choléra aient été constatés dans le Haut-Valais.

Le correspondant de Berne à la « Liberté » continue en ces termes notre démenti:

« Le bruit courant avec persistance que le choléra aurait éclaté dans deux localités du Haut-Valais hébergeant un grand nombre d'Italiens, nous croyons devoir le démentir. Le bureau sanitaire fédéral n'a aucune communication du gouvernement valaisain touchant l'apparition du choléra. Il s'agirait plutôt, si nous sommes bien informé, d'une entente contagieuse provenant de la consommation de viande avariée. »

#### Histoire du cardinal Schinner

La Société générale d'histoire suisse a tenu son quatrième congrès à Zurich, les 12 et 13 septembre.

Entre autres travaux présentés, signalons celui de M. Büchi, professeur à l'Université de Fribourg, sur les débuts de l'activité du cardinal Schinner.

On a fort peu de renseignements sur l'enfance et les années d'apprentissage de Mathieu Schinner. Né près d'Ermen, dans le Haut-Valais, où son oncle était curé, il fit des études à Sion, à Berne, peut-être à Zurich, en tout cas à Côme, où il apprit fort bien l'italien. Mais, sur ces études elles-mêmes, sur l'enseignement théologique qu'il reçut, on sait fort peu de choses.

Pour élucider toutes ces questions, M. Büchi, grâce à ses recherches et à l'ingéniosité de ses déductions, parvient à nous donner un tableau assez complet de la jeunesse de Schinner. Ce qu'il nous raconte avec force détails, c'est la manière dont le jeune, bouillant et énergique Valaisain parvint à prendre possession du siège épiscopal de Sion, dont le titulaire, Jost von Silinen, avait été chassé par un soulèvement populaire et qu'avait occupé provisoirement son oncle, Nicolas Schinner, l'ancien curé d'Ermen.

Déjà à ce moment, Mathieu Schinner révélait toute l'intelligence, l'habileté diplomatique et l'énergie qui le distingueront. A peine est-il nommé par le pape Alexandre VI évêque du Valais, qu'il inaugure la politique antifrancisque et romaine à laquelle il restera invinciblement attaché.

C'est une belle page, curieusement fouillée, de notre histoire que vient d'écrire M. Büchi: elle fait partie de l'ouvrage « L'histoire du Cardinal Schinner » subventionné par l'Etat du Valais.

#### Enquête sur la médecine populaire

On se rappellera que la Société suisse des traditions populaires avait organisé l'an passé une enquête sur la médecine populaire. En novembre 1910, un appel, accompagné d'un questionnaire détaillé — trop détaillé peut-être — a été expédié à 1800 personnes environ, savoir: les médecins, pharmaciens, sages-femmes, correspondants du Glossaire, enfin de nombreuses personnes dont l'attention avait été éveillée par un appel que les journaux ont bien voulu publier.

Les résultats obtenus de cette façon peuvent être considérés comme très réjouissants. Les formulaires rentrés jusqu'ici sont au nombre d'environ 1200. Plusieurs renferment des données qui se rapportent à divers numéros du questionnaire. C'est surtout le cas pour les recettes, dont on possède au moins 2000. Le nombre des collaborateurs — environ 80 — est minime en comparaison du nombre des fiches.

Citons comme ayant contribué le plus à la collection M. le Dr. Meylan, à Moudon, et M. le Dr. Teutschländer, de l'asile d'aliénés de Bellélay. Il y a eu aussi une forte participation de correspondants du « Glossaire des patois romands »; mentionnons entre autres: MM. les instituteurs Berthod, à Bramois; Cozou, à Salvan.

Outre les fiches, il est arrivé un certain nombre de recueils de recettes anciennes, manuscrites ou imprimées, dont les unes ont été données et les autres obligamment prêtées. Une enquête plus détaillée faite sur place, mettrait sans doute au jour maintes choses intéressantes.

#### La fête de saint Maurice

Une information aux journaux a dit que la fête de saint-Maurice et des martyrs thébéens (22 septembre) serait renvoyée au dimanche. La nouvelle est inexacte en ce qui concerne la ville de Saint-Maurice. Il y a plus de trois semaines déjà qu'après entente entre l'autorité religieuse locale, l'autorité civile et l'abbaye de Saint-Maurice, il a été décidé que la fête des martyrs thébéens serait célébrée le jour même, c'est à dire le 22 septembre.

#### Les ascensions

Les 8 et 9 septembre, la Südlenzspitze, (4300 mètres), a été gravie, de la cabane des Mischabel, par deux caravanes. La neige était mauvaise.

Du sommet de la Südlenzspitze, les ascensionnistes ont gagné en trois heures le Nadelhorn (4334 m.) par l'arête qui relie ces deux sommets. La descente à la cabane s'est effec-

tées en deux heures par le Windjoch, dans de bonnes conditions.

L'une des caravanes était composée de MM. Emile Baerematten et Mathys Pumann, accompagnés du guide Emile Supersaxo; l'autre, de Mlle Ir. Albon et de M. Fritz Flückiger, accompagnés du guide Emile Andenmaten.

### Examens de recrues

Le bureau fédéral de statistique publie les résultats des examens de recrues pour 1910. Voici l'ordre de classement des différents cantons: 1. Neuchâtel 1,45; 2. Genève 1,47; 3. Thurgovie 1,57; 4. Schaffhouse 1,61; 5. Nidwald 1,62; 6. Bâle-Ville 1,64; 7. Zurich 1,85; 8. Val et Obwald 1,67; 9. Glaris et Soleure 1,68; 10. Bâne et Fribourg 1,73; 11. Saint-Gall 1,75; 12. Lucerne 1,76; 13. Zoug, 1,78; 14. Argovie 1,80; 15. Valais, 1,81; 16. Appenzell-Ext. 1,83; 17. Schwytz et Bâle-Campagne 1,84; 18. Appenzell-Int. 1,98; 19. Grisons 2,00; 20. Uri 2,02; Tessin 2,03. La moyenne pour la Suisse est de 1,73.

## Echos

### Une défaite de tempérants aux Etats-Unis

Les tempérants viennent de subir une défaite sensée aux Etats-Unis. L'Etat de Maine, la terre classique de la prohibition des alcools et des spiritueux, dont la vente était interdite depuis 1884, a cessé, en vertu des élections locales, d'être un Etat « sec » comme disent les Américains en parlant des Etats prohibitionnistes, pour devenir un Etat humide, c'est-à-dire par 60807 voix anti-prohibitionnistes, contre 60,186 voix prohibitionnistes, que les électeurs ont décidé que la Constitution devait être amendée sur l'article interdisant la vente des liqueurs enivrantes.

La loi d'ailleurs était étudiée dans des boutiques, des clubs clandestins et même dans les arrière-boutiques de pharmacie, où l'on se gaisait en cachette avec des liqueurs frolatées. Les apparences étaient sauves, mais la morale et la santé publique ne s'en trouvaient pas mieux. La corruption politique même y trouvait son compte. Cependant les prohibitionnistes tenaient à leur amendement. Les cloches des églises sonnaient pendant l'élection afin de soutenir les courages défaillants. Devant les sections de vote les femmes, portant des henniers et des pancartes, suppliaient leur maris, au nom de leurs enfants, de voter pour le maintien de la prohibition. Celle-ci l'a emporté dans les districts ruraux, mais dans les grands centres, les anti-prohibitionnistes ont afflué dans des automobiles fournies par les fabricants de liqueurs, et ont eu finalement l'avantage. Le gouverneur, à la suite de ce referendum, convoquera la législature pour amender la Constitution et substituer à la prohibition le principe de l'option locale.

Actuellement huit Etats encore, North-Dakota, Kansas, Georgia, Oklahoma, Alabama, Mississippi, Tennessee et North-Carolina sont prohibitionnistes.

### Nouvelle à la main

Entendu à Sion: — La tournée catholique est donc renvoyée à des temps meilleurs? — Oui, on craignait que les Allemands en profitent pour venir faire le siège de la capitale et du palais du gouvernement!

### Calé-Restaurant de la Poste à Sion

SAMEDI 16, depuis 8 h. du soir et DIMANCHE 17, dès 4 h. du soir

## GRAND CONCERT

donné par la célèbre  
Famille Panizza  
Entrée libre

## NOUVELLES DIVERSES

### Suisse et Italie

Le « Corriera della Sera » de jeudi publie un nouveau grand article du général Perruchetti intitulé « Fortifications et voies ferrées dans la zone frontalière italo-suisse », dans lequel il dit entre autres, parlant de la tendance suisse à ne fortifier que sa frontière sud, que pareille tendance à exagérer les défenses sur un front unique est funeste. La véritable citadelle de la Suisse est constituée par les massifs du Gothard, des Alpes valaisannes et des Alpes bernoises.

Le général Perruchetti soutient en outre, en s'appuyant sur des citations de journaux tessinois que le percement du Splügen rendrait inutiles les fortifications projetées dans la région de Bellinzone.

### Les inondations en Extrême-Orient

Le courrier d'Extrême-Orient apporte les dépêches suivantes:

Moukden, 12 septembre.

De terribles inondations ravagent actuellement la Chine et le Japon. Les catastrophes causées par le débordement du Yang-Tsé et de ses affluents se répètent le long des autres cours d'eau.

Dans la Mandchourie du Sud, le chemin de fer et toute la région située entre le Télize et le Kamtsoulin sont sous l'eau. Des villages entiers se sont effondrés. Des centaines d'habitants sont noyés. Les flots charrient interminablement des débris de toute espèce, cadavres d'animaux domestiques, instruments aratoires etc. Un officier japonais parti avec ses soldats pour des exercices de nuit et surpris par les eaux a péri avec toute sa troupe.

Le débordement du Liao-Ho laisse ainsi sans abri et sans ressources des milliers d'habitants. Pour éviter le retour de ces calamités, le viceroy a proposé de canaliser le Liao-Ho qui serait rendu plus apte à la navigation et de creuser son lit dans son cours inférieur. Il a soumis un avant-projet à l'approbation des consuls étrangers qui y ont apposé leur signature. Pour passer à l'exécution, on n'attend plus que la ratification du gouvernement chinois et des ministres étrangers à Pékin. Les travaux estimés à 6 millions de dollars, seront contrôlés et surveillés par le Tao-Tai et les consuls généraux étrangers. Ils commenceront l'année prochaine et dureront deux ans.

Les inondations du nord de la Mandchourie provoquent une crise alimentaire. Le gouvernement chinois a conséquemment interdit toute exportation de vivres vers le Nord.

### La peste

On mande d'Astrakan à l'Agence télégraphique de Saint-Petersbourg que, dans les steppes de Khirghizes, onze personnes sont mortes de la peste en deux jours.

### Immense incendie à Anvers

Un immense incendie a éclaté mardi soir à Anvers. Le feu, vers sept heures et demie, s'est déclaré dans des magasins de bois près du port. Vers huit heures, le brasier s'étendait de plus en plus. Des hangars d'ébénisterie prenaient feu.

A dix heures, les pompiers étaient impuissants à combattre le sinistre. Bientôt la fournaise s'élevait du bassin au bois à la nouvelle cale sèche.

Les dégâts s'élevaient à plusieurs millions.

A Bruxelles, éloignée pourtant de 45 kilomètres, on apercevait les lueurs de ce formidable incendie.

### Un krach de quatre millions

Un journal de Paris annonce qu'une petite banque installée dans une rue voisine de l'Opéra-Comique, qui faisait paraître un journal financier dans lequel on offrait aux lecteurs une combinaison mirabolante vient de fermer ses portes. Le directeur M. Valentyns a disparu. On parle de quatre millions de passés.

### Le choléra.

La ville de Trieste n'est plus à considérer comme contaminée par le choléra.

Le Conseil fédéral lève toutes les mesures ordonnées contre les provenances de cette région.

### La vie chère

A la suite des excitations de la U. G. T. les manifestations contre la cherté des vivres ont pris le caractère d'une émeute à Creil (Oise). De sanglantes collisions se sont produites entre la troupe et les émeutiers.

Mercredi 11 heures, M. Agier, commissaire spécial fut prévenu que 2000 émeutiers étaient réunis au passage à niveau de la route de Montataire, se préparant à marcher sur Creil.

Il s'y rendit aussitôt avec une compagnie de 54me d'infanterie et un escadron du 7me chasseurs.

Au passage à niveau de la Compagnie du Nord, les émeutiers ont dressé une barricade avec des matériaux de toutes sortes, ainsi qu'avec des wagons de marchandises et des wagons-citernes.

Bientôt la barricade s'éleva à plus de six mètres de hauteur.

Les émeutiers y plantent le drapeau rouge au chant de l'« Internationale » et en conspuant les soldats.

Les émeutiers mettent le feu à la maison de la garde-barrière du passage à niveau.

Lorsque le magistrat arriva à 200 mètres du passage, il se trouva en présence d'une barricade construite avec des pavés, des charrettes renversées et des madriers.

Les fantassins commencent à l'abattre, mais lorsqu'ils se furent pratiqué un passage à travers les matériaux amoncelés, ils rencontrèrent à cent mètres plus loin une deuxième barricade. Ils s'apprêtaient à la démolir, lorsqu'une pluie de briques, de boulets et de tessons de bouteilles s'abattit sur eux.

En quelques secondes, plus de quinze soldats s'affaissaient ensanglantés. Dans la 5me escouade du 1er bataillon, six hommes sur dix furent blessés; l'un d'eux, le soldat Vion a eu la mâchoire fracturée.

M. Agier fut blessé deux fois à la jambe.

Ordre fut donné alors aux chasseurs de charger sabre au clair.

Les émeutiers se réfugièrent dans des wagons et sur les toits des maisons, d'où ils continuellement à bombarder les troupes.

Plusieurs coups de feu furent même tirés. Un gendarme a eu la main traversée par une balle.

Au bout de six sommations seulement, les émeutiers se dispersèrent.

Le préfet de l'Oise vient d'arriver sur les lieux avec le 2me hussards de Senlis.

On attend de nouvelles troupes d'infanterie.

CREIL, 15 — La nuit a été calme; les huit personnes arrêtées au cours des bagarres ont été dirigés hier matin sur Senlis et comparaitront devant le tribunal correctionnel pour rébellion, outrages et violences.

Le syndicat ouvrier a fait placarder sur les murs de la localité une protestation contre la gendarmerie qui a, dit-elle, chargé les femmes et les enfants.

L'entrée des usines s'est effectuée hier matin dans le plus grand calme; des mesures d'ordre seront prises aux portes des usines principalement pour la rentrée d'une heure.

M. Raux, préfet de l'Oise, a déclaré: « J'ai reçu des ordres formels. Et je suis bien décidé à ne pas laisser recommencer les scènes d'émeute et de pillage qui marquèrent l'après-midi d'avant-hier. Les ouvriers ne sont pas, pour le plus grand nombre responsables des agissements de certains malfaiteurs qui se mêlent à eux. L'ordre est rétabli et sera maintenu.

LIANCOURT, 15. — Mille deux cents manifestants environ ont parcouru la ville en chantant l'« Internationale ». Ils étaient précédés de clairons et de drapeaux rouges, sur lesquels on lisait des inscriptions protestant contre la cherté des vivres.

Les manifestants ont parcouru la ville en bon ordre, puis ils se sont dirigés vers les villages de Rantigny et Mondévile.

A une heure et demie, les manifestants se sont retrouvés à nouveau sur la place du marché.

Les rangs se sont accrues de nombreuses jeunes filles et femmes des usines voisines ayant toutes à la boutonnière des églantines et des cocardes rouges.

SAINT-ETIENNE, 15. — Une vive effervescence se manifeste dans les centres ouvriers du Département de la Loire. Des meetings contre la cherté des vivres sont organisés à la Ricamarie, au Chambon, à Saint-Chamond, à Rive-de-Gier et à Firminy.

A la cité Saint-Laurent, les verriers de Saint-Galmier ont manifesté au marché et on obtint des marchands certaines réductions de prix.

CREIL, 15. — Indépendamment du 54e régiment d'infanterie, du 2me hussards et du 7e chasseurs, sont encore arrivés dans la nuit, le 67me régiment d'infanterie et le 9me cuirassiers dont le colonel installé à la mairie a été nommé commandant d'armes de la ville.

Sauf quelques exceptions, les ouvriers ont repris le travail. Des patrouilles parcourent les principales voies de la ville et le pont sur l'Oigare qui est gardé militairement.

De nombreux curieux stationnent devant la gare qui est gardé militairement.

Le bruit s'est répandu à Creil qu'une importante manifestation se prépare à Liencourt. Des renforts ont été demandés pour cette ville.

### La révolution en Chine

Selon la presse indigène le sportes de Cheng-Tu sont fermées. L'yamen du vice-roi est détruit.

Un édit impérial reproche au peuple son ingratitude et le menace de mesures sévères. Une dépêche de Chung-King annonce que des mesures ont été prises contre les fauteurs de désordres.

Les communications avec Cheng-Tu sont interrompues. La situation est grave.

### La question crétoise

A la suite de rapports confidentiels reçus de la légation ottomane d'Athènes d'après lesquels les Crétois se proposeraient de proclamer leur indépendance la Porte prépare une nouvelle protestation aux puissances protectrices et maintiendrait sa flotte dans les eaux crétoises.

### M. Fallières et l'ordre de la Jarretière

Le « Birmingham Daily Post » relate la rumeur qui court en Angleterre d'après laquelle M. Fallières serait créé chevalier de la Jarretière. On dit toutefois que cette création n'aurait pas lieu maintenant en raison des susceptibilités qu'elle pourrait soulever dans d'autres capitales européennes.

L'« Evening News » se fait l'écho du même bruit.

### Les manœuvres allemandes

Le bruit ayant couru qu'aux manœuvres allemandes un peloton de uhlands aurait passé la frontière française, le ministre de la guerre déclare ce fait inexact.

## Pour les enfants nés avant le temps.



Esigez toujours l'Emulsion avec cette marque « Le Pêcheur », marque du producteur Scott.

SCOTT

est entièrement et facilement digestible. Le nourrisson lui-même la prend sans répugnance et la supporte bien.

Prix: 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

## CHAMPAGNE

Coire S. P. Flury & Co.

### Feuilleton de la Feuille d'Avis du Valais (24)

## Lucile

Lucile se sentit heureuse de retrouver toutes choses pareilles, jusqu'aux chats jaunes. On eût dit la répétition d'un air jadis entendu pas même transposé; et sa tâche lui parut soudain plus facile. Elle-même, son esprit transformé et sa ravissante personne épanouie comme une fleur avait plus changé que tout le reste dans le vieux jardin. Mais après tout, elle était encore bien enfant.

— Tante Camilla! dit-elle, presque du ton timide et suppliant dont la petite Lucile eût jadis imploré une faveur.

Tante Camilla qui portait toujours dans son réticule, pour y transcrire ses fugitives pensées, un mince cahier à tranches dorées, et qui s'était mise à écrire, leva les yeux.

— Je me rappelle, dit Lucile, se penchant sur sa broderie afin de cacher à sa tante la rougeur qu'elle ne pouvait empêcher de monter à son joli visage, je me rappelle un jour où je suis venue passer l'après-midi avec vous ici il y a longtemps... vous en souvenez-vous? — Vous êtes venue souvent, n'est-il pas vrai, chère?

— Oui, mais ce jour-là, tante Camilla! — Je crains de ne pas me rappeler justement ce jour-là, dit la tante, dont les yeux humides s'écoulaient sans laisser de trace

en son souvenir.

— Vous ne vous rappelez pas, maintenant? J'avais apporté mon tricot... et nous sommes venues nous asseoir sous la tonnelle... et les chats nous ont suivies... et père avait été à la pêche... et il est venu prendre le thé... avec Jérôme Edwards...

— Ah! oui, le petit garçon qui sarclait mon jardin... Un bon petit garçon, fit tante Camilla.

Lucile se sentit froissée; il lui parut que sa tante parlait de Jérôme d'un ton quelque peu irrévérencieux.

— C'est un grand garçon maintenant, tante

— Sans doute, mignonne, et d'après ce qu'on me dit, aussi brave garçon grand que petit-elle.

— Père a de lui la plus haute opinion, dit Lucile.

Son cœur palpita doucement et une flamme rose monta à ses joues, qui se réfléchit aussitôt sur la joue fanée de miss Camilla; car la vieille demoiselle avait porté toute sa vie le deuil d'un fiancé mort à vingt-deux ans de la poitrine et son cœur était resté sensible à toutes les brises sentimentales.

— Oui, j'ai entendu parler de lui avec grand éloge, dit-elle.

Et sa voix se troubla un peu, comme celle de sa nièce.

— Nous avons mangé du gâteau et pris le thé dans les tasses roses. Vous rappelez-vous tante?

— Nous nous en servions toujours, n'est-ce pas? chère.

— Nous nous en servions toujours n'est-ce pas? chère.

— Mais ce jour-là?... Ce jour-là?...

— J'ai bien peur de ne pouvoir distinguer ce jour-là des autres, mignonne.

Il y eut une pause. Lucile fit quelques points à sa broderie, tante Camilla, pensive, porta son crayon d'or à ses lèvres et se pencha sur son cahier.

— Tante Camilla! dit Lucile derechef.

— Oui, chère?...

— Je pensais que ce serait si gentil d'avoir encore un thé sous la tonnelle... si ça ne vous faisait rien?

— Ma chère Lucile! s'écria la tante, charmée.

Et elle sourit de tout son cœur à la ravissante nièce dont elle était si fière.

— Oh! merci, tante Camilla, dit Lucile avec élan, quoique un peu confuse.

Elle se sentait bien dissimulée; mais comment avouer pourquoi elle souhaitait tant avoir ce thé?

— Inviterions-nous vos parents, ou seulement de la jeunesse, mignonne? demanda la tante.

— Oh! de la jeunesse seulement, je crois, ma tante. Mère vient quand elle veut, et père aime mieux aller à la pêche.

— Voulez-vous que nous invitions ce jeune Edwards, puisqu'il était des nôtres ce jour-là?

— Oui, je crois, ma tante.

— Il est pauvre, il travaille et n'a pas beaucoup d'habitude du monde, sans doute, tent d'être invité, pourvu qu'il ne soit pas trop timide. Vous ne craignez pas qu'il soit trop Mince ça ne fait rien. Il ne sera que plus intimidé, chère?

— Jamais je n'aurais deviné, le jour de ma

fête, qu'il n'avait pas l'habitude du monde! protesta Lucile avec chaleur. Il ne ressemble guère aux autres jeunes gens d'Upham.

— Il est vrai, répliqua la tante. Votre grand-père disait souvent que certains gens savent s'adapter comme par miracle à tous les milieux. On dit que c'est un digne jeune homme. Donc, nous l'inviterons. Et puis?

— Et puis sa sœur, je pense. Elle est si jolie fille du village. Cela lui fera plaisir d'être invitée.

— Bien: le jeune Edwards et sa sœur, et puis qui encore?

— Oh! personne, je crois! A moins que nous n'invitions Laurence Prescott? Nous serions trop serrés dans la tonnelle, plus nombreux.

Aucune rougeur ne teignit la joue délicate de Lucile quand elle nomma Laurence; mais miss Camilla se voyait sur la table. Lucile caressa en pensée un petit roman entre sa nièce et le fils du docteur.

— Bien, chère, dit-elle avec douceur. Et le thé, quel jour?

— Après demain, tante, si vous voulez.

— C'est cela. Liza aura le temps de faire ses gâteaux. J'enverrai les invitations demain mignonne.

— Liza sera occupée à sa pâtisserie, elle n'aura pas le temps de les porter, dit Lucile, pleine de rancœurs. Car c'est ici qu'elle usait vraiment de duplicité; écrivez-les maintenant tante, et je me chargerai de les faire parvenir.

Le lendemain dans l'après-midi, Lucile, passant à cheval devant la maison Prescott, appela Jake Noyes dans la cour et le chargea de remettre à Laurence le petit billet d'invita-

Incendies Dans la localité de Gouta (Hongrie), 95 maisons ont été détruites par un incendie avec leurs dépendances et toutes les récoltes qu'elles contenaient. On estime les dégâts à un demi-million de couronnes. Récemment, dans le même endroit, 17 maisons avaient été réduites en cendres.

Un incendie a détruit 40 maisons dans la station de bains de Sangerberg (Bohême), 100 familles environ sont sans abri.

## Dernière Heure

### Les préparatifs militaires en Belgique

BRUXELLES, 15. — Les 5me et 7me régiments d'infanterie sont partis pour Liège et Namur. Le premier bataillon du génie a été envoyé dans les positions fortifiées de la Meuse.

BRUXELLES, 15. — Un journal du soir dément le bruit annonçant le rappel de trois classes sous les drapeaux. Cependant, les ordres de mobilisation sont prêts.

### Les dirigeables militaires

PARIS, 15. — Le dirigeable « Adjudant Vincenot », participant aux manœuvres de l'Est avait pour mission, hier, jeudi, d'apporter plusieurs fois aux chefs de troupes à Lanais et Verdun.

Ce programme fut ponctuellement suivi, grâce à la télégraphie sans fil installée à bord du dirigeable qui se maintint dès le départ en communication avec Verdun et la tour Eiffel. C'est la première fois qu'un dirigeable en service commandé exécute un voyage d'une aussi longue durée et couvre une aussi longue distance.

SAINT-PETERSBOURG, 15. — La ville d'Aalan en Ferse a été détruite par les flammes.

UN attentat contre M. Stolypine KIEF, 15. — Au cours d'une représentation à laquelle il assistait, jeudi M. Stolypine, président du conseil a été victime d'un attentat. Il a été grièvement blessé au bas ventre et au foie, de deux coups de revolver.

Incendie par la foudre TOULON, 15. — La foudre est tombée sur plusieurs points de la ville, notamment sur l'arsenal où un commencement d'incendie a causé des dégâts importants.

La reine Wilhelmine et les états généraux LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

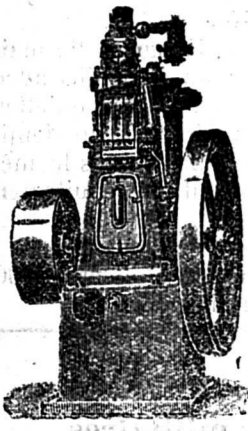
LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation préparée en faveur du suffrage universel à l'occasion de la réouverture de la Chambre. La démonstration en question a pour but de faire pression sur les pouvoirs publics auxquels une requête sera remise. Ce jour, dans les masses populaires, est appelé le mardi rouge.

LA HAYE, 15. — On apprend que la reine Wilhelmine n'ouvrira pas en personne les Etats généraux. Il est probable que la souveraine a pris cette décision à l'annonce de la manifestation prépar



# Moteurs

à Benzine, Pétrole, Gaz, ou à Huile lourde  
(Consommation 2 1/2 Lit. par HP. et heure)  
pour l'Agriculture et l'Industrie  
Construction reconnue solide et le meilleur marché.

## WEBER & Co. Uster-Zurich

Fabrique de machines et fonderie.  
Références de 1er ordre — Prospectus gratuits

Travaux d'impression  
en tous genres

### Imprimerie GESSLER

Rue de la Dent-Blanche

Beau choix d'étiquettes de vins  
Exécution à toute heure de faire-part de décès

Livraison rapide et  
soignée à des prix  
très modérés

## GOUDRON BURNAND

Produit suisse, remède naturel extrait du  
meilleur pin de Norvège,  
30 ANS DE SUCCÈS, contre  
CATARRHES TOUX BRONCHITES  
1. fr. 50 dans toutes les pharmacies

## Persil

**Lessive**  
opérant par elle-même  
rend le linge blanc comme  
neige, sans froter ni brosser,  
et moyennant une seule cuisson  
d'un 1/2 d'heure à une 1/4 heure.  
Point n'est besoin d'ajouter de  
savon ni de poudre à lessiver;  
par suite, emploi très écono-  
mique; garanti sans effets  
nuisibles.

Ne se vend qu'en paquets  
d'origine.

Dépôt général:  
Albert Blum & Co., Bâle.

**HENKEL & Co.,**  
seuls fabricants, ainsi que de la  
Soudé à blanchir "Henco"

**Règles** Méthode infallible pour tous re-  
tards mensuels, Ecrite Pharmacie  
de la Loire, Nr. 23 Chantenay à Nantes (France)

Comme

## Dépuratif

Exigez la Véritable

### Salsepareille Modelle

Le meilleur remède contre Boutons,  
Dartres, Epaissement du sang, Rou-  
geurs, Maux d'yeux, Scrofules, Dé-  
mangeaisons, Goutte, Rhumatisme,  
Maux d'estomac, Hémorroïdes, Af-  
fections nerveuses, etc. — La Sal-  
separeille Model soulage les souffran-  
ces de la femme au moment des é-  
poques et se recommande contre tou-  
tes les irrégularités. Nombreuses at-  
tes. Agréable à prendre. — 1 flacon  
fr. 3,50, 1/2 bout. fr. 5. — (1 bout. une  
cure complète) 8 fr.

Dépôt général et d'expédition:  
**PHARMACIE CENTRALE**, rue du Mont-  
Blanc 9, GENEVE.

# C'est égal



## si vous achetez vos chaussures

en hiver ou en été;  
mais tenez toujours à  
avoir une bonne mar-  
chandise. Si vous vous  
adressez à la maison  
de chaussures la plus  
importante de

### Rod. Hirt à Lenzbourg

vous profiterez  
de la bonne qualité  
de la bonne façon et  
des plus bas prix  
qui s'y trouvent toujours réunis

Les centaines de commandes  
et de certificats rentrant chaque jour sont la meilleure  
preuve de la capacité de ma maison.  
Je vous recommande spécialement à des prix moyens  
les articles suivants avantageux:

Bottes à lacets pour dames	Nro.	Fr.
croûte cirée	36-42	8.-
Bottes à lacets pour dames, p. dimanche, box-calf	36-42	10.50
Bottes à boutons pr. dames, croûte cirée, solides	36-42	10.-
Bottes à boutons pour dames, box-calf, élégantes	36-42	11.-
Bottes à lacets p. messieurs, croûte cirée, garn.	39-48	9.50
Bottes à lacets pr. messieurs, box-calf, élégantes	39-48	12.-
Souliers pour ouvriers, croûte cirée, solides	40-48	8.30
Souliers militaires, empeigne la 2. semelles, solid.	39-48	12.50

Je tiens également les genres plus ordinaires, ainsi  
que les chaussures fines en grand choix, selon mon  
catalogue illustré que j'envoie gratuitement à toute personne

### On demande à acheter

de suite à Sion, aux environs ou dans la région, propriétés de rapport ou d'agrément, fermes,  
terres de culture, moulins, usines, fabriques, hôtels, sanatoria, toutes industries ou commerces  
de gros, demi gros et détail, alimentation, vins en gros, nouveautés, hôtels, cafés, transports,  
constructions, briqueteries, scieries, quincailleries, bois, charbons, cycles, automobiles, horlo-  
geries, tablettes de pierres fines, etc. Ecrite: Banque Moderne, 33 Rue de Berne, Paris.  
Commandites; prêts. Renseignements gratuits. — Solution rapide (15ème. année).

**100 timbres postes** tous  
différents, en beaux  
exempl. de l'Argentine, Bré-  
sil, Chili, Kamerun, Togo,  
Autriche Jubilé, Bosnie, Asie  
(12 différents de « Siam » d'une va-  
leur de Mark 3,50 d'après catalogue)  
Guatemala, Ostafrika, Tunis, Zanzibar,  
etc. etc. pour 3 frs. 50 seule-  
ment, contre remboursement. En é-  
change j'accepterai aussi 3 kilos de  
raisins du Valais, 1er choix.  
Henri HOFMANN, Cigares en gros,  
Wetzikon-Zurich.

## Les Amateurs

d'un visage pur et délicat, d'un air frais  
jeune et rose, d'un teint éclatant n'emploie  
rien que le véritable

### Savon au Lait de Lis Bergmann

Marque: Deux Mineurs  
Prix 80 cts. le morceau.  
Plus de peau composée, rugueuse ou cre-  
vassée par l'usage régulier de la  
Crème au Lait de Lis  
"DADA"

En vente le tube à 80 cts. chez:  
SION: pharm. Henri Allet, G. Faust, V.  
Pitteloud, Xavier Zimmermann.  
Coiff. Martin Ebner, Jos. Erné, E. Furrer,  
Coiffeur Ch. Ganter.  
SIERRE: pharm. Burgener, Pierre de  
Chastagny; Coiff. Alois Heim.  
MARTIGNY-VILLE: pharmacie M. Lovey,  
pharmacie Morand, Coiff. F. Favre-Collomb.  
STARTIGNY-BOURG: pharm. Ch. Joris.  
M-AURICE: Coiff. Ch. d. Siebenthal  
VISP: pharm. Ed. Burlet.  
BRIGUE: F. Marty, pharm.

# SIRAL

est de beaucoup le meilleur brillant  
pour la chaussure. Se trouve chez:  
**la Sté de Consommation Sierre**  
M. Etienne Mouton, épïc. Sierre

## „Les propos de Tante Rosalie“

Quelques manières d'accommoder le lièvre. —  
en civet — à la royale — en pâté. — Nou-  
veau remède contre l'eczéma des chiens et  
des hommes. — Pour les pieds tendres.

Les chasseurs se préoccupent des manières  
d'accommoder le gibier et les différents sau-  
ces.

J'ai de nombreuses lettres qui m'interrogent  
au sujet des faisans, lièvres, perdrix, etc. Au-  
jourd'hui nous allons nous occuper du lièvre  
et voici trois excellentes manières de le pré-  
senter:

Tout d'abord en civet. Vous découpez votre  
gibier en morceaux moyens et vous les faites  
revenir dans la graisse avec quelques petits  
oignons, du lard maigre coupé en carrés et un  
peu de jambon. Quand le tout a pris, couleur  
vous retirez les oignons; vous faites un roux  
avec une ou deux cuillerées de farine, sui-  
vant la quantité de viande que vous aurez, et  
vous mouillez avec du bon vin rouge; de fa-  
çon à ce que tout baigne; vous salez, poivrez,  
assaisonnez d'un bouquet garni, de deux clous  
de girofle, d'une goussse d'ail et d'un peu de  
muscade. Quelques personnes ajoutent une  
tranche de carotte. Vous faites cuire à feu  
très doux. Au bout d'une heure, vous y joi-  
gnez des champignons, si vous en avez et une  
cuillerée à bouche d'huile d'olive, et vous laissez  
terminer la cuisson en découvrant la cassero-  
le le moins possible. Au moment de servir  
vous ajoutez le sang mis en réserve au mo-

ment du découpage. Vous servez en dressant  
sur un plat les morceaux de lièvre en pyra-  
mide, et en versant la sauce dessus. On orne le  
plat avec des croutons frits, en les intercalant  
avec des champignons, s'il y en a.

✻

Le lièvre à la Royale est très prisé des gour-  
mets, il est un peu plus compliqué mais facile  
pourtant:

Vous prenez un lièvre de moyenne taille,  
vous le désossez entièrement avec de gran-  
des précautions pour ne pas l'abîmer (vous  
laissez la tête intacte); puis vous le piquez  
de gros lard et vous le remplissez d'une farce  
faite avec du porc gras, du veau, le foie et  
le cœur du lièvre, des échalottes, une goussse  
d'ail, du persil et de la ciboule, vous assai-  
sonnez d'épices, et vous ajoutez une poignée de  
raisins secs dit raisins cuba. Ce hachis, étant  
disposé dans l'intérieur du lièvre, vous l'ar-  
rangez en le cousant et en lui conservant  
à peu près sa forme. Vous placez votre gibier  
ainsi préparé dans une daubière longue puis  
vous l'entourez de cinq à six oignons et quel-  
ques carottes; vous ajoutez un bouquet de per-  
sil, deux verres de vin blanc et deux verres de  
bouillon. Vous recouvrez le tout de fines ban-  
des de lard et vous faites cuire avec feu des-  
sus et feu dessous très doucement.

Quand votre lièvre est cuit, vous le retirez  
de la daubière, vous passez le jus rendu par  
votre gibier. vous le dégraissez, puis vous le  
remettez dans la daubière avec une poignée  
d'échalottes hachées très menues; vous liez  
cette sauce avec un peu de farine délayée dans  
deux cuillerées de bouillon; si vous avez de  
la gelée de viande, une cuillerée à bouche fait  
bien. Vous assaisonnez de bon goût et vous a-

joutez un peu de muscade râpée. Vous repla-  
cez avec précaution votre lièvre dans cette  
sauce et le laissez mijoter ainsi vingt minutes.  
Vous pouvez ensuite servir. On dresse le lièvre  
avec goût dans un plat long, on verse la  
sauce dessus et on entoure le plat de croutons  
frits.

✻

Enfin ce qui n'est pas à dédaigner non plus  
c'est le lièvre en pâté qui permet d'utiliser  
les pièces un peu abîmées.

Vous prenez un lièvre de moyenne taille,  
vous le dépouillez, vous le videz, puis vous  
le coupez en deux. Vous désossez également  
la partie du devant et vous hachez finement  
ces chairs avec le foie et le cœur, du veau  
assez gras et du porc frais dans une partie  
grasse. Vous assaisonnez de sel, de poivre  
et d'un peu de muscade. Le lièvre étant sec on  
ne doit pas épargner le gras. Notre viande ainsi  
préparée, vous prenez une terrine à pâté, vous  
garnissez le fond d'une couche de votre hachis  
vous y mettez dessus des lardons coupés très  
fins, sur ce lit vous disposez les filets du lièvre;  
vous tassez et vous recouvrez avec de  
la même farce entremêlée de lardons et de  
filets. Vous enveloppez le dessus du pâté d'une  
large bande de pâte de farine, puis vous faites  
cuire au four pendant deux ou trois heures  
suivant la grosseur du pâté. Ces terrines  
se conservent facilement 8 ou 10 jours.

✻

Nous allons revenir maintenant sur une  
question mes neveux et mes nièces, celle de  
l'eczéma du chien dont je vous avais déjà en-  
tendu. Un de mes lecteurs de Gand avec la  
bonté de me communiquer un traitement ex-  
périmenté par lui et qui donne m'assure-t-il

les meilleurs résultats, voici du reste sa lettre  
elle est des plus intéressante:

« Vous indiquez ma bonne tante un remède  
contre l'eczéma du chien, mais il y a un re-  
mède beaucoup plus actif et ce qui n'est pas à  
mépriser guérit aussi l'eczéma de l'homme au  
bout de quelques jours donc en un « temps  
très court ». Le remède est simple, il suffit  
de tamponner la place malade au moyen d'une  
dissolution « chaude » de 40 à 50 grammes  
d'acide borique dans un litre d'eau pure. Si  
on veut guérir vite l'eczéma, il faut le trai-  
ter dès son apparition et appliquer le remède  
au moins quatre fois par jour ensuite éviter le  
contact des corps gras et des corps alcalins  
donc pas « de lavage au savon ». La peau du  
chien présente parfois des taches qu'on pren-  
drait à première vue pour l'eczéma surtout en  
été; ces taches proviennent de blessures que  
le chien se donne avec les dents; dans ce cas  
le remède peut servir.

Enfin mon obligeant correspondant termine  
par un conseil qui sera apprécié par ceux qui  
ont les pieds sensibles et dont l'épiderme s'a-  
bîme facilement. Voici, m'écrit-il, un remède in-  
faillible: « On lave d'abord les pieds à l'eau  
chaude sans savon, puis on met des grands sa-  
bols bien propres dans lesquels on a versé le  
liquide suivant. Eau 1 litre, formol 20 gram-  
mes; la quantité de liquide à verser dans les  
sabots doit être telle que la plante des pieds  
et les orteils baignent bien. Après une vingtai-  
ne d' minutes à une demi-heure « au maxi-  
mum » on met ses bas et chaussures et on prend  
les pieds cuirassés contre tous les inconvénients  
de la chaleur. Ne pas oublier s. v. pl. que la  
dissolution ne peut pas être plus concentrée,  
si on ne veut pas s'exposer à des accidents  
comme ceux que produit le badigeonnage au

formol pur.  
J'ai expérimenté moi-même les deux remè-  
des ci-dessus je puis certifier qu'ils sont in-  
fensibles et recommandables, ce sont deux re-  
mèdes efficaces qui réussissent ou d'autres é-  
chouent. Je sais bien que le premier jure un  
peu contre l'idée de beaucoup de médecins,  
mais croyez-moi il est bon.

Dans tous les cas il n'est pas dangereux  
et on peut l'essayer sans crainte.

Tante Rosalie.

## LA SEMAINE DE SUZETTE

Seul Journal  
Spécialement rédigé  
pour les  
PETITES FILLES  
DE 8 A 14 ANS  
Paraît le Jeudi

Le Numéro: 10 Centimes  
Chez les Libraires  
ET DANS LES GARES

Il fit un effort désespéré pour reprendre son  
sang-froid sans trop y parvenir. Aussitôt Lu-  
cile, remettant sur sa tête une petite mantille  
de dentelle blanche, prit congé. Jérôme se  
rangea pour la laisser passer, tandis qu'Elmire  
la reconduisait jusqu'à la porte extérieure.

— Jérôme! venez-là! appela impérieusement  
sa mère.

Dès qu'il fut près d'elle, elle lui pinça for-  
tement le bras.

— Vous allez la reconduire! commanda-t-  
elle tout bas.

Jérôme la regarda sans mot dire.

— La reconduire, entendez-vous?... Allez  
dépêchez-vous?

— Je ne puis pas, balbutia-t-il, presque a-  
vec un gémissement.

— Vous ne pouvez pas! Vou sn'avez pas  
honte? Laissez une jeune demoiselle aller  
seule par les chemins, à cette heure-ci?

En ce moment Elmire revenait en courant.

— Jérôme, il vous faut l'accompagner chez  
elle. Il faut, je vous assure! Il fait très  
noir! Et j'ai bien vu qu'elle était froissée.  
Elle avait l'air tout drôle. Courez, courez, pour  
la rattraper!...

— Et quand elle est venue en personne vous  
inviter, encore! gronda Mrs Edwards.

Mais Jérôme ne l'entendait plus; comme sur  
des ailes, il courait après Lucile. Elle n'était  
pas encore loin. Ne sachant que dire quand  
il la rejoignit, Jérôme se contenta de marcher  
auprès d'elle en silence. Une grande colère  
contre soi-même remplissait son cœur à l'idée  
qu'il avait failli laisser cette adorable fille  
braver seule l'obscurité et les terreurs de la  
nuit; il ne savait pourtant comment l'expri-

mer. Il se demandait avec angoisse si elle n'é-  
tait pas trop fâchée contre lui pour souffrir  
qu'il marchât à ses côtés. Mais Lucile parla  
soudain, et sa voix, bien qu'un peu tremblante  
n'exprimait plus que la plus pure mansuétude.

— Je crains que vous ne soyez bien las  
peu m'accompagner, après votre longue jour-  
née, dit-elle. Je n'ai pas peur le soir...

— Il est trop tard pour que vous alliez seu-  
le. Et je ne suis pas fatigué, dit Jérôme vive-  
ment, presque avec rudesse, pour cacher le  
tumulte de son cœur.

Mais Lucile se méprit à ce ton.

— Je n'ai pas peur, pas peur du tout, je  
vous assure! répéta-t-elle, inquiète et crain-  
tive. Laissez-moi au tournant de la route, je  
vous en prie.

— Non, il est trop tard pour que vous alliez  
seule! répéta Jérôme d'une voix étranglée.

Il sentait qu'il devait lui offrir son appui,  
mais ne savait comment exprimer sa requête.  
Se penchant, sans un mot il prit la main de  
Lucile et la passa sous son bras, pensant avec  
terreur qu'elle allait la retirer, indignée de  
tant d'audace — mais elle n'en fit rien. Elle  
s'appuyait sur lui si légèrement qu'on eût dit  
la touche de l'esprit libéré de la matière, mais  
elle acceptait son aide, et leur pas s'harmonisa  
sans effort. Bien loin d'être offensée de  
la façon dont il s'était emparé de sa main, elle  
lui en était reconnaissante, éprouvant en-  
vers lui l'humble gratitude de la femme pré-  
historique pour le maître qu'elle a irrité sans  
le vouloir et qui digne lui pardonner.

Lucile avait attribué le silence et la rai-  
deur de Jérôme, lorsqu'il la vit, à ce qu'il lui  
en voulait de son impolitesse passée. En le  
voyant s'amadouer, elle reprit courage. Quand

ils eurent franchi le sentier et qu'ils se trou-  
vèrent sur la grande route elle parla, très dou-  
cement et posément.

— Il y a une chose que je désirais vous di-  
re, commença-t-elle. J'ai essayé l'autre soir  
mais je ne sais si je me suis fait comprendre.  
Voici ce que je voulais que vous sachiez. Je  
crains, lorsque vous avez parlé, le jour de ma  
fête, de venir me voir le dimanche, de ne pas  
vous avoir répondu assez cordialement, je  
crains de ne pas vous avoir assez montré que  
j'aurais été très heureuse de vous voir... et  
que ce soit pour cela que vous n'êtes pas venu.

— Oh! soupira Jérôme.

— Quoi? lorsqu'il croyait se l'être à jamais  
aliénée par sa grossièreté, voilà que pour la  
seconde fois, telle un ange miséricordieux,  
elle implorait son pardon!

— Je le regrette beaucoup, continuait dou-  
cement Lucile.

— Ce n'est pas la raison. Ce n'est pas pour  
ça... balbutia Jérôme.

— Vous ne m'en vouliez pas, alors?

— Oh! non... Je... j'avais pensé... il me  
semblait bien que vous m'engagiez à venir...  
Mais...

— Vous avez peut-être été souffrant? sug-  
géra Lucile, hésitante.

— Non, pas du tout. C'était...

— Oh! ce n'était pas que vous n'aviez pas  
envie de venir? s'écria-t-elle toute contristée  
et surprise qu'il la forçât à formuler pareille  
supposition.

— Oh non! non!... J'en avais grande envie  
J'en mourais d'envie. Mais... je ne suis pas  
venu... parce que j'ai jugé que ce ne serait  
pas prudent, conclut-il si brusquement que la  
pauvre Lucile tressaillit.

— Mais ce n'est rien que j'avais dit? Ce  
n'est pas que vous n'en aviez pas envie? répé-  
ta-t-elle tremblante.

— Non! dit Jérôme.

Puis, comme s'il s'affermissait dans sa ré-  
solution, il répéta:

— J'ai jugé que ce ne serait pas prudent,  
et ce fut tout.

— Je vous ai attendu. Je pensais que vous  
alliez venir, dit Lucile avec un peu de repro-  
che et encore plus de surprise.

Pourquoi donc pensait-il que ce n'eût pas  
été prudent?...

— J'en suis désolé, dit Jérôme. J'aurais vou-  
lu vous expliquer, mais je n'avais pas d'au-  
tre raison à vous donner... Et je craignais de  
ne pas me faire comprendre.

Lucile se tût. Le sentier devenait plus étroit  
tout à coup, ce qui lui donna un prétexte  
pour quitter le bras de Jérôme; elle le fit en  
murmurant un mot d'excuse, car elle ne pou-  
vait agir brusquement, et passa vivement de-  
vant lui. Son écharpe et sa robe blanche flot-  
taient autour d'elle; on eût dit un fantôme  
léger dans la pénombre.

— Naturellement, fit Jérôme, le cœur cha-  
rivé pensant qu'elle ne l'avait pas entendu, ou  
que sans doute ça lui avait en effet été bien  
égal qu'il ne vint pas. Mais bientôt Lucile  
parla, sans tourner la tête.

— Je comprends très bien, dit-elle avec une  
dignité modeste et douce, car elle parlait du  
fond du cœur, avec une entière sincérité, qu'on  
peut avoir, pour agir de telle ou telle façon,  
des motifs sérieux dont on ne doit compte à  
personne. C'est affaire entre vous et votre  
conscience. Je suis persuadée que vous avez  
eu, pour ne pas venir me voir ce dimanche,

quelque très bonne raison, que vous n'avez  
ni besoin de m'expliquer. Je suis très heu-  
reux en tout cas que ce ne soit pas, ainsi que  
je le craignais, parce que j'avais manqué de  
courtoisie. Si vous le voulez bien, nous ne  
parlerons plus de cela.

Et le sentier s'élargissant de nouveau, elle  
revint se placer auprès de Jérôme et leva sur  
lui un regard plein de candeur et de mansue-  
tude. Jérôme eut envie de tomber à ses pieds  
pour l'admirer.

— La belle nuit! dit-elle; après un silence  
portant ses yeux vers les étoiles.

— Oh! oui, bien belle! murmura Jérôme les  
punelles incandescentes, la devant des yeux.

— Jamais je n'ai vu tant d'étoiles! continua-  
t-elle rêveusement. Savez-vous que chacun à  
la sienne? Qui sait quelle est la mienne? Et la  
vôtre? Y avez-vous jamais pensé?

— Je sais bien que la mienne n'est pas là! dit  
Jérôme.

— Oh! mais si... elle doit y être, insista Lu-  
cile.

— Non. Elle n'est pas « là »! répéta Jérôme,  
appuyant doucement sur le dernier mot.

Ramenant ses yeux à terre, Lucile le regarda  
et ses paupières se baissèrent devant le regard  
ardent du jeune homme. Elle essaya de  
rire:

— Devinez pourquoi je suis venue chez vous  
ce soir, dit-elle gaiement.

— Pour voir Elmire.

— Non; pour vous inviter tous les deux  
à venir prendre le thé demain dans l'après-  
midi chez ma tante Camilla.

— Je vous suis très obligé, dit Jérôme.  
Mais...

(A suivre)